

DISCUSSION D'UN PROBLÈME DE TRANSCRIPTION

(St'écriture / Établissement de la séance du 26 avril du séminaire *Le transfert*)

E Voici – telles quelles – quelques lignes de la sténotypiste :

Ce désir de l'autre, ce génitif qui est à la fois subjectif et objectif, désir à la place où est l'autre, pour pouvoir être cette place, le désir de quelque altérité, et que pour satisfaire à cette recherche de l'objectif, à savoir qu'est-ce que désire cet autre qui nous vient trouver, il faut que nous nous prêtions là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière nous puissions, pour un temps, représenter, non point l'objet comme on le croit, comme il serait ma foi dérisoire avouez-le, et combien simplet aussi que nous puissions l'être, non point l'objet que vise le désir, mais le signifiant. Ce qui est à la fois bien moins, mais aussi bien plus de penser qu'il faut que nous tenions cette place vide où est appelé ce signifiant qui ne peut être, qu'à annuler tous les autres, ce grand phi dont j'essaie pour vous de montrer la position, la condition centrale dans notre expérience.

On le voit, ces lignes sont illisibles. Leur accès à la lisibilité réclame donc qu'on établisse le texte autrement que ça n'a été fait par la sténotypiste. Le peut-on ? Ça n'est pas sûr. En particulier parce qu'il apparaît, après une première tentative d'établissement, que les seuls critères littéraires sont insuffisants, qu'il est donc exclu de ne pas faire intervenir, en l'occurrence, des critères proprement doctrinaux. Mais la doctrine en question, celle de Lacan, est peu ou mal sue, et la savoir implique qu'aient été réalisées les transcriptions des séminaires. Il y a donc cercle vicieux au regard duquel on ne peut faire autrement qu'à la manière dont on a prouvé le mouvement : en marchant. Marchons, marchons donc, même si ce doit être comme sur la scène de l'opéra, c'est-à-dire sur place.

Procédons tout d'abord à un premier établissement du texte qui résout les questions faciles à résoudre :

1 Ce désir de l'Autre, ce génitif qui est à la fois
2 subjectif et objectif, désir à la place où est l'Autre,
3 pour pouvoir être [à] cette place, le désir de quelque
4 altérité, et que pour satisfaire à cette recherche
5 de l'objectif, à savoir qu'est-ce que désire cet Autre
6 qui nous vient trouver, il faut que nous nous prêtions
7 là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière
8 nous puissions, pour un temps, représenter non point
9 l'objet comme on le croit (comme il serait ma foi
10 dérisoire – avouez-le – et combien simplet, aussi,
11 que nous puissions l'être), non point l'objet que
12 vise le désir mais le signifiant, ce qui est à la
13 fois bien moins mais aussi bien plus : de penser
14 qu'il faut que nous tenions cette place vide où est
15 appelé ce signifiant qui ne peut être qu'à annuler
16 tous les autres, ce Φ (grand phi) dont j'essaie, pour
17 vous, de montrer la position, la condition centrale
18 dans notre expérience.

Les transformations apportées au texte source (TS) sont les suivantes :

ligne 1, « Autre » écrit avec A ; 1. 2, *idem* ; 1. 3, rajout de [à] ; 1. 5, « Autre » écrit avec A ; 1. 8, « pour un temps » mis entre deux virgules et suppression de la virgule après « représenter » ; 1. 9 à 11, « comme il serait » jusqu'à « puissions l'être » mis entre parenthèses ; 1. 10, « avouez-le » mis entre deux tirets, « aussi » entre deux virgules ; 1. 12, remplacement du point par une virgule, suppression de la virgule après « désir » ; 1. 13, introduction de deux points, 1. 16 et 17, « pour vous » mis entre deux virgules.

Une seule de ces transformations est réellement problématique : l'écriture « Autre » concernant « celui qui vient nous trouver ». Ce A n'est-il pas ici abusif pour autant que celui-là nous est un semblable ? Lacan envisage-t-il ici celui qui vient nous trouver en tant que semblable ou comme étant Autre à lui-même ? Serait-ce en tant qu'il se reconnaît Autre à lui-même qu'il viendrait nous trouver ? La réponse paraît devoir être oui si on se réfère aux cinq pages qui précèdent ce passage. Dans ces pages Lacan situe le symptôme comme ce qui fait signe au sujet qu'il pose de faux problèmes, qu'il a affaire à une altérité au regard de laquelle les problèmes qu'il croit être les siens sont différents de ce qu'il pense qu'ils sont. Venant nous trouver il prend acte de ce que le désir ne se présente pas à visage découvert alors même qu'il n'y coupe pas. Celui qui vient nous trouver, loin de se poser en semblable vis-à-vis de nous, ou de résumer en cela sa position à notre endroit, instaure une disparité subjective : il pose le psychanalyste comme détenteur d'un secret à la fois plus précieux que tout ce qu'il ignore et répondant à la partialité de ce qu'il sait.

Ce ne serait donc pas un petit « autre » qui viendrait trouver un psychanalyste ni en tant que petit autre qu'on viendrait le trouver mais parce que en tant que sujet on se reconnaît dans une dépendance à l'Autre d'autant plus radicale qu'elle est fondamentalement méconnue. Ceci, que Lacan vient d'épingler, justifierait l'écriture d'Autre avec un A. Mais peut-être la question ne peut-elle être tranchée qu'une fois ces quelques lignes correctement établies. Gardons donc cet « Autre » en nous réservant cependant la possibilité d'y revenir.

Quel est le problème que Lacan discute dans ces quelques lignes qui nous restent opaques ? Si elles-mêmes ne nous le disent que fort confusément, il ne nous reste qu'à explorer leurs entours.

La question explicitement posée est celle-ci : que doit être le désir du psychanalyste ? Le psychanalyste ne saurait, selon Lacan ici, régler son action ni sur l'idée d'une nature qui donnerait sa juste mesure à la conduite du sujet ni sur un idéal analytique dont une des incarnations est l'accès à la génitalité. Ce qui donne sa mesure au désir de l'analyste et ce qui fait du psychanalyste quelque chose de plus que le compagnon de la recherche du sujet est le fait que le désir du sujet est désir de l'Autre. Lacan va donc devoir préciser, de là, comment le désir du psychanalyste le situe d'une certaine façon au regard de cette « foncière aliénation » du désir du sujet en tant que désir de l'Autre. Et ici prend place le passage embrouillé auquel nous avons affaire.

Curieusement la réponse qui viendra clore cette interrogation sera sinon claire du moins distincte. Le désir du psychanalyste l'amène à accepter d'être à la place où il est supposé savoir. C'est dire qu'il ne s'agit pas pour lui de tenir lieu de l'objet visé par le désir mais d'être le signifiant du désir. Ce signifiant Φ (grand phi dans l'algèbre lacanienne) est un signifiant manquant ce qui se dit aussi : il est le signifiant qui ne pourrait être qu'à annuler tous les autres.

La place de l'analyste est de n'être rien d'autre que la présence réelle de $\square\square$ ce signifiant manquant, en tant que cette présence réelle est inconsciente. Une analyse ne saurait donc se boucler au seul niveau du symbolique. Il n'y a de bouclage possible que du fait du fantasme fondamental en tant qu'il est le point où le sujet s'évanouit, se saisit comme défaillant devant un objet pour lui privilégié. Parce que l'objet **a** est la réponse véritable, le psychanalyste a à se situer en S. Il est celui qui voit petit **a** l'objet du désir de l'Autre et qui occupe, par sa présence réelle, la place de Φ (grand phi), seule façon de permettre qu'au terme des tours de la demande le sujet puisse désigner la place de la réponse.

Cette place aura été celle du psychanalyste : au dernier terme il est le sujet au point où il s'évanouit.

On sait que cette question de la place du psychanalyste a été traitée d'une façon plus explicite, mieux dépliée, spécialement dans la *proposition d'octobre 1967* et dans le séminaire sur *l'acte analytique*. Faut-il nous reporter à ces textes – et à d'autres – pour notre présent travail d'établissement ? Ou bien ce que nous venons de rappeler de ce que Lacan dit en 1961 suffit-il à nous guider ? Est-ce suffisamment distinct pour qu'un peu de clarté en résulte qui nous permette d'établir ce qu'il a dit alors sans trop de risque d'erreurs ? Nous allons parler sur cette seconde « solution ».

Nous avons donc la question et sa réponse. Mais nous fait défaut l'articulation de l'une à l'autre, c'est-à-dire la façon dont Lacan situe ce jour-là le désir du psychanalyste dans sa liaison au désir du patient défini comme désir de l'Autre.

La formule « désir de l'Autre », c'est là ce que Lacan va mettre en jeu, est donc équivoque. On sait que la grammaire distingue un génitif subjectif – et dans ce cas c'est l'Autre qui désire – d'un génitif objectif – et dans ce cas c'est le sujet qui désire l'Autre. Une chose au moins apparaît ne pas faire problème dans cette difficulté où nous sommes, l'affirmation selon laquelle le psychanalyste a à se prêter à la fonction du subjectif ; il a, autrement dit, à tenir la place de l'Autre en tant que l'Autre est désirant. Le désir du sujet, défini comme désir de l'Autre a à se constituer comme étant ce désir-là et c'est ce que lui rend possible le psychanalyste en se prêtant à la fonction du désir de l'Autre pris subjectivement.

Un second point découle de cela. En procédant ainsi le psychanalyste s'engage dans une recherche du désir du sujet, va à la rencontre de ce désir comme désir de l'Autre mais, cette fois, pris objectivement, autrement dit comme désir du sujet en tant que le sujet désire l'Autre, désire le désir de l'Autre. Pour le sujet, le désir de l'Autre est d'abord pris objectivement et ce sera seulement au terme de l'analyse, et pour autant que le psychanalyste aura su mettre en jeu le désir de l'analyste comme désir de l'Autre pris subjectivement, pour autant donc que le psychanalyste ne se sera pas situé comme l'objet visé par le désir du sujet mais aura tenu la place de Φ (grand phi), que ce désir du sujet sera produit comme désir de l'Autre au sens subjectif. Ce terme est donc celui où se conjoignent les deux valeurs du désir de l'Autre, la subjective, d'abord côté psychanalyste, et l'objective, d'abord côté sujet.

Voici donc que nous venons non sans lourdeur de débroussailler ce que veut dire Lacan dans cette phrase. Encore nous reste-t-il à écrire non pas tant ce qu'il a dit ce jour-là

mais ce qu'il aurait dit. L'aspect conjectural de l'établissement de son texte est certes inéliminable.

Mais d'abord une confirmation de notre prétention à soutenir que nous venons bien de préciser ce qu'il a voulu dire. Nous la trouvons dans un texte écrit par lui et de quelques mois antérieur à cette séance du séminaire. Il précise dans ce texte (cf. *Écrits*, p. 814) qu'il entend « désir de l'Autre » au sens du génitif subjectif et ajoute : « C'est en tant qu'Autre qu'il – l'homme, le sujet – désire. » On est donc dans le droit fil de cette affirmation lorsqu'on admet que, par l'analyse, le sujet doit constituer son désir comme désir de l'Autre au sens du génitif subjectif. Six mois plus tard, il articule cet « en tant que » en précisant que le psychanalyste, se positionnant en tant que S barré, c'est lui qui prend en charge cet « en tant que », qui fait intervenir le désir de l'analyste comme désir de l'Autre au sens du génitif subjectif jusqu'au point où le rejoint le désir du sujet pour l'Autre, le désir de l'Autre au sens du génitif objectif.

Nous avons donc cerné ce que voulait dire Lacan, nous avons également en main une trace de ce qu'il aurait dit effectivement, mais, quant à établir le texte même de ce qu'il aurait dit, il semble que nous ne puissions y parvenir qu'en nous demandant : comment a-t-il voulu le dire ?

Ce sont les lignes 1 à 6 qui seules font problème. Pour la suite de la phrase nous pouvons considérer que le texte a été convenablement établi dès notre première transcription.

La difficulté commence avec l'adjectif démonstratif *ce* ; il suggère en effet que ce qui est ainsi montré va faire l'objet de quelque remarque ou commentaire. Or ce commentaire ne vient pas, vient d'autant moins que ce qui pourrait en tenir lieu (le fait que la formule *désir de l'Autre* est un génitif à la fois subjectif et objectif) est repris dans la monstration elle-même, est repris comme monstration laquelle se présente, dès lors, comme une monstration redoublée (c'est la répétition du *ce*). *Il y aurait donc* comme une phrase amorcée mais inachevée. La phrase dite est ailleurs ; son ossature est donnée par le jeu du *pour* (qui, d'ailleurs se répète) avec le *il faut*. « Pour... ceci, il faut... cela. » Plus précisément encore : pour être à cette place (*x*), pour satisfaire à cette recherche (*y*) il faut que nous nous prêtions... etc. À partir de cette ossature reconnue toute la suite ne fait pas problème.

Ceci nous conduit à une autre hypothèse concernant l'entame de la phrase, différente de celle d'abord envisagée : une phrase inachevée. On pourrait en effet articuler : *Pour satisfaire à cette recherche de ce désir de l'Autre pris objectivement...*, etc. Ceci, par inversion, donne quelque chose d'approchant ce qu'aurait dit Lacan : *Ce désir de l'Autre, pour satisfaire à la recherche qui le vise comme génitif objectif, il faut...*, etc. L'inversion est une figure stylistique familière à Lacan, et cette seconde hypothèse de lecture offre cet avantage de nous laisser au plus près de la transcription de la sténotypiste, laquelle transcription, non centrée sur le sens de l'entendu, n'inverse généralement pas l'ordre des termes.

Il reste alors à situer tout ce qui vient en apposition et qui complique singulièrement la tâche d'établissement.

Ligne 4 nous trouvons : *pour satisfaire à cette recherche de l'objectif*. Il s'agit sans aucun doute non d'un quelconque « objectif » mais du désir de l'Autre pris comme

génitif objectif, comme cela est d'ailleurs précisé dans l'apposition qui suit : à savoir *qu'est-ce que désire cet Autre qui vient nous trouver*. En conséquence nous choisirons de rendre explicite la chose par un ajout, nommément désigné, au texte de la sténotypiste, et de mettre l'apposition entre parenthèses. Cela donne : *pour satisfaire à cette recherche [du désir de l'Autre pris comme génitif] [de l'] objectif (à savoir : qu'est-ce que désire cet Autre qui vient nous trouver ?) il faut...* On voit que l'introduction de la parenthèse nous a rendu possible de mettre un point d'interrogation là où il s'impose en effet.

Nous tournant maintenant vers les trois premières lignes du texte nous remarquons qu'il s'agit d'un début de paragraphe. Notons que c'est seulement maintenant que ce fait nous saute aux yeux ! Or la mise en paragraphe est le fait de la sténotypiste. De plus, à notre plus grand étonnement, il nous apparaît que la dernière phrase du paragraphe précédent ne comporte pas de verbe ! TS donne : *Le désir tel qu'il ne peut se situer, se placer, et du même coup se comprendre que dans cette foncière aliénation qui n'est pas liée simplement à la lutte de l'homme avec l'homme, mais au rapport avec le langage*. Et, tout de suite après ce paragraphe, le début de notre texte *Ce désir...*, etc. Ainsi à notre insu avons-nous jusque-là adopté la mise en paragraphe de la sténotypiste sans la questionner. Or, manifestement, *ce désir...* est une reprise de *Le désir tel qu'il...* La phrase sur laquelle nous sommes a quatre lignes de plus que ce que nous avons cru jusque-là, et la coupure du paragraphe doit être située juste avant *Le désir tel...* En effet, tout le mouvement antérieur de Lacan a abouti à poser sa définition du désir comme mesure de l'action de l'analyste et le paragraphe suivant (le nôtre donc) va tirer les conséquences de cela.

La « découverte » du véritable paragraphe et donc celle du début de la phrase a immédiatement un effet, celui de nous rendre sensible au fait que les deux premières lignes de notre texte de départ viennent en apposition. Étant donné la longueur de la phrase nous soulignerons cette apposition en les mettant entre parenthèses.

La phrase de Lacan apparaît maintenant clairement. Il s'en suit quelques modifications qui s'imposent de par le fait que nous avons accès non seulement à ce qu'a voulu dire Lacan mais aussi à la façon dont il a voulu le dire. Bien entendu nous laisserons une trace de chacune de ces modifications puis que nous ne pouvons exclure que quelqu'un parvienne à une meilleure transcription. Quoi qu'il en soit de ce futur, nous sommes en mesure d'en proposer une qui se tient du point de vue littéral au plus près des traces laissées par la sténotypiste et qui est cohérente avec l'ensemble de la doctrine telle qu'elle s'élabore alors.

Le désir tel qu'il ne peut se situer, se placer et du même coup se comprendre que dans cette foncière aliénation qui n'est pas liée simplement à la lutte de l'homme avec l'homme mais au rapport avec le langage (ce désir de l'Autre, ce génitif qui est à la fois subjectif et objectif : désir à la place où est l'Autre), pour pouvoir être, [à] cette place, le désir de quelque altérité, [et que] pour satisfaire à cette recherche [de ce désir de l'Autre entendu au sens du génitif] [de l'] objectif (à savoir qu'est-ce que désire cet Autre qui nous vient trouver ?), il faut que nous nous prêtions là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière nous puissions, pour un temps, représenter non point l'objet comme on le croit (comme il serait ma foi dérisoire – avouez le – et combien simplet, aussi, que nous puissions l'être), non point l'objet que vise le désir mais le signifiant, ce qui est à la fois bien moins mais aussi bien plus : de penser qu'il faut que nous tenions

cette place vide où est appelé ce signifiant qui ne peut être qu'à annuler tous les autres, ce Φ (grand phi) dont j'essaie, pour vous, de montrer la position, la condition centrale dans notre expérience. JEAN ALLOUCH.

N.-B. La numérotation des lignes, conforme au manuscrit de J. Allouch, n'a pas permis ici la justification du texte à droite.